



Comité Technique d'Etablissement de l'ASP

du 21 février 2019

Étaient présents pour l'Alliance du Trèfle : Philippe MARCEL, Brice GREGOIRE

1) Préambule

Une pétition intersyndicale est présentée pour dénoncer le contexte latent qui perdure depuis de trop nombreuses années au sein de la DR Ile-de-France.

L'Alliance du Trèfle se fait l'écho de la grande souffrance des agents et de l'encadrement, de nombreux conflits entre agents. Il y a une sédimentation des problèmes depuis de nombreuses années.

La direction rejoint les organisations syndicales sur la situation préoccupante de la DR IDF et souligne une souffrance de haut en bas, un problème de relations humaines et le besoin de prendre des décisions radicales afin de faire évoluer la situation.

2) Actualités de l'établissement

1) Action publique 2022

La démarche présentée par la direction s'articule sur 2 niveaux :

- instaurer un cadre formel entre l'ASP et les services de l'État, notamment les Préfets ; il y a une volonté de signer des conventions pour définir les rôles respectifs : le Préfet garderait l'autorité hiérarchique et l'ASP l'autorité fonctionnelle en tant qu'organisme payeur,

- mettre en place une interaction sur le terrain entre l'ASP et les DDT dans le but de renforcer la supervision de l'ASP sur les DDT (démultiplier la présence de l'ASP auprès des DDT), notamment pendant l'instruction des dossiers.

Vu que de nouvelles missions vont être mises en place, quid des agents ? Quelle sera l'évolution des effectifs ?

L'Alliance du Trèfle a tenu à souligner l'importance de clarifier les différentes relations afin que chacun puisse trouver sa place.

L'Alliance du Trèfle a fait ressortir que ce changement dans les relations allait entraîner un changement complet de la gouvernance de la DSDA.

La direction n'a pu répondre sur la question des effectifs :

- tant que, matériellement, ces nouvelles relations n'ont pas commencé ;

- tant qu'une réorganisation des DR n'est pas intervenue dans le sens d'une plus grande efficacité.

Il y a une volonté générale de raccourcir les délais de paiement sur les dossiers contrôlés.

L'Alliance du Trèfle a souligné, d'une part, le risque d'avoir une perte de compétences si les CDD ne sont pas pérennisés et, d'autre part, la nécessité d'être attentif aux formations (sur l'imagerie notamment) car les contrôles vont s'effectuer de plus en plus *via* l'imagerie.

2) RIFSEEP des corps techniques

En cours de discussion avec le ministère avec des situations particulières (informaticiens, contrôleurs).

La direction demande aux IGAPS de cartographier les différents régimes indemnitaires actuels.

Ce sujet sera évoqué par la suite en CTM.

3) Bilan formation

Il ressort du bilan de formation que les agents expriment le besoin d'avoir un référent formation sur chaque site afin de les accompagner dans leur volonté d'apprentissage de nouvelles compétences.

La direction souligne que l'ensemble des formations sont disponibles sur l'intranet avec les programmes respectifs.

De plus chaque agent a la possibilité de s'inscrire pour une formation *via* les plates-formes de type SAFIRE ou INFOMA .

Enfin la direction rappelle qu'initialement, c'est à l'encadrement de se mobiliser pour accompagner les agents dans les formations.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC

ASP, 2 rue du Maupas

87040 Limoges Cedex 1

tél 06 77 88 97 64

mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et de ses Établissements

CFTC- MAE

12, rue Henri Rol-Tanguy

93555 Montreuil Cedex

tél 01 73 30 27 06

mél. cftc-mae@asp-public.fr